Profession de foi Denis Prunet, élections SNCUF 2025

Pour la défense des Urologues et de l'Urologie

Après 20 ans passés au Conseil d'Administration de l'AFU à défendre l'Urologie, j'ai souhaité depuis 3 ans m'investir au Syndicat pour une défense plus active des urologues dans leur exercice quotidien. Celui-ci est de plus en plus compliqué quelque soit notre mode d'exercice. Toujours plus d'obligations, de décrets qui encadrent, compliquent notre activité voir la restreignent : autorisations de chirurgie, de cancérologie, seuils, RCP bandelette, chirurgie pédiatrique, VAE des IBODE, DPC, révision de la rémunération des astreintes, restrictions budgétaires dans les groupes d'hospitalisation privée comme dans le public…avec une application autoritaire, sans discernements de nos tutelles et une variabilité inexplicable en fonction des ARS.

Maintenant, nous avons une menace réelle sur le secteur 2, avec un risque de le restreindre voir de supprimer son accès pour les jeunes ce qui serait catastrophique pour l'avenir de la chirurgie française en particulier libérale.

Notre syndicat a comme force sa pluralité en rassemblant des Urologues d'exercices différents, d'horizons différents (libéraux, Praticiens hospitaliers, Universitaires). Nous participons aux missions du Conseil National Professionnel d'Urologie (CNPU) pour représenter l'Urologie dans les différentes instances et défendre nos conditions d'exercice professionnel, en particulier au haut conseil de la nomenclature sur la révision de la CCAM pour défendre nos actes et leur juste rémunération. Nous devons poursuivre le travail accompli, rester en ordre de bataille, vigilants pour tous les combats qui s'annoncent en particulier la défense du secteur 2 et la recertification des médecins qui va être une contrainte administrative supplémentaire pour l'Urologue qui pourtant depuis des années est soucieux de sa formation continue.

Je pense avoir été digne de votre confiance lors de mes précédents mandats et je me représente devant vous pour un nouveau mandat au conseil d'administration du SNCUF comme représentant de l'Urologie libérale.

Denis Prunet, membre sortant du bureau